

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL 2019-2020-2021

PRENEZ AVIS QUE le rôle triennal d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2019-2020-2021 est maintenant déposé au bureau du soussigné, au 650, 3^e Rue, CHIBOUGAMAU.

PRENEZ ÉGALEMENT AVIS QUE tout intéressé peut en prendre connaissance à cet endroit aux heures normales de bureau.

PRENEZ ÉGALEMENT AVIS QUE toute plainte concernant une inscription au rôle d'évaluation doit être déposée avant le *1^{er} mai 2019* conformément aux articles 132 et suivants de la Loi sur la FISCALITÉ MUNICIPALE (**L.R.Q., chapitre F-2.1**), au Service d'URBANISME et d'ÉVALUATION de la municipalité, au 651, 4^e Rue, CHIBOUGAMAU, G8P-1P1, au moyen de la formule prescrite, par règlement municipal, sous peine de rejet.

DONNÉ À CHIBOUGAMAU, ce 11 septembre 2018

MARIO ASSELIN, greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, GREFFIER de la VILLE DE CHIBOUGAMAU certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-annexé a été publié dans le journal "**LA SENTINELLE**", dans son édition du 19 septembre 2018.

Je certifie aussi que ledit avis a été affiché au bureau de la VILLE DE CHIBOUGAMAU, le 19 septembre 2018.

VILLE DE CHIBOUGAMAU, le 19 septembre 2018.

MARIO ASSELIN, greffier